



## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 7 avril 2025, il sera statué sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dossier	Adresse	Zone	Lot	Objet
DM-25-01	162 Chemin du Lac-Rouge	V55	6 478 778	<p>Permettre la création du lot projeté 6 670 768 n'ayant pas la largeur minimale requise de 50m, tel que prescrit à l'article 5.3.3 du règlement de lotissement 251-2015.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• largeur de 37,64 m à sa limite ouest,</li><li>• largeur de 46,86 m en son centre,</li><li>• largeur de 27,46 m pour sa partie la plus étroite (centre-est),</li><li>• largeur de 36,72 m à l'est de la partie la plus étroite.</li></ul> <p>La création de ce nouveau cadastre survient à la suite de l'ordonnance du jugement n°150-17-004763-238 émis par la Cour Supérieure afin de résoudre une situation conflictuelle.</p>

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de l'assemblée susmentionnée.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord ce 5<sup>e</sup> jour de mars deux mille vingt-cinq.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eric Emond', written in a cursive style.

Eric Emond  
Directeur général et greffier-trésorier



### Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le mercredi 5 mars 2025 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond